

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CRÊCHES-SUR-SAÔNE

SEANCE DU 23 JUILLET 2023

D2023-31 Plan d'eau Saison 2023 Tarifs	Nombre de membres		
	Conseil	Présents	Ayant pris part à la délibération (avec pouvoirs)
	23	18	23
	Vote POUR		18
Vote CONTRE		5	
Abstention		0	
Date de la Convocation			
19 juin 2023			

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Michel BERTHET.

Présents : Michel BERTHET, Valérie BOUILLOUX, Jean-Luc PAQUELIER, Crystelle CHANAUD, Dominique RABILLOUD, Coralie SANGOY, Patrice DUPONT, Christian JOLIVET, Françoise CURAILLAT, Claire DE CROMBRUGGHE, Cyrille BOUCHY, Fabienne FARGEOT MENEZES, Florie JAILLET Céline CARREIRO, Annick GUYON, Rémi BESSON, Marie-Bénédicte LEBEGUE, Nathalie DUMORD.

Absents Excusés :

Roger THEVENOT (pouvoir à Michel BERTHET); Guy LONGEPIERRE (pouvoir à Jean-Luc PAQUELIER); Robert GUILLARD (pouvoir à Patrice DUPONT); Alain HOUDINET (pouvoir à Marie-Bénédicte LEBEGUE); Anthony MARASCO (pouvoir à Françoise CURAILLAT)

Le conseil municipal fixe les tarifs du plan d'eau et ceci à compter du 1^{er} juillet 2023 :

Entrée de 0 à 3 ans	Gratuit
Entrée à partir de 4 ans	3,00 €

A la demande d'une association, il peut être attribué quelques entrées gratuites sous forme de lot à l'occasion d'une manifestation.

L'accès est gratuit pour les accompagnants de groupes d'enfants dans le cadre des centres de vacances et de loisirs (exemples : centres aérés, colonies, ...).

Le conseil municipal, à la majorité, à 18 POUR, 0 ABSTENTION et 5 CONTRE (Florine JAILLET, Marie-Bénédicte LEBEGUE, Alain HOUDINET, Annick GUYON, Rémi BESSON), adopte les tarifs proposés ci-dessus, à compter du 1^{er} juillet 2023.

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 071-217101500-20230623-D2023_31-DE

La secrétaire de séance



Le Maire,
Roger THEVENOT



Acte télétransmis au contrôle de légalité
le 30/06/2023

Acte affiché le 30/06/2023

Acte contresigné le 30/06/2023

Le Maire, Roger THEVENOT

